

**Championnat Territorial de
TENNIS DE TABLE PROMOTIONNEL
le 27 février 2019 à St Sébastien/Loire (44)**

4 Catégories	Lieu	Responsable	N° Portable
BF - MF - BG - MG	Salle du lycée de la Joliverie 141 route de Clisson 44 230 ST SÉBASTIEN/LOIRE	Yann BAUDOUIN	06-87-53-79-81

Accès à la Joliverie par la rue du président Aristide Briand. Parking immédiatement à droite de l'entrée. Rendez-vous pour tous à la salle St Pierre (derrière le grand bâtiment) à partir de 11h50 et le gymnase affecté à la catégorie vous sera précisé à ce moment là.

Déroulement : Confirmation des joueurs présents/absents : Yann BAUDOUIN **par SMS** au 06-87-53-79-81
Début de compétition : 12 h 30
Fin prévue vers 16 h 30.

Qualification : Voir le livret territorial 2018-2019 - pages 71 et 72
Les secrétariats départementaux adresseront la liste de leurs qualifiés au secrétariat territorial **pour le 7 février 2019**, leurs qualifications exceptionnelles devant être incluses dans leur quota.
Chaque comité doit vérifier ses qualifiés : ils doivent être non licenciés ou licenciés n'ayant jamais dépassé 549 points, y compris les saisons antérieures (vérification possible via l'application smartphone « FFTT »).

Recommandations et renseignements :

- Balles et raquettes ne sont pas fournies (balles de 40 mm blanches ou jaunes)
- Compétition organisée par poules puis tableaux à élimination directe et possibilité de faire quelques matchs de consolantes en fonction du nombre de tables et de participants (pour être en conformité avec ce qui se fait lors du National de TT Promo)
- Tenue de sport obligatoire (maillot établissement)
- Pas de buvette sur place

Responsable de l'organisation : Yann BAUDOUIN

- Soyez ponctuels et organisés dans l'intérêt de tous.
- **Envoyez un SMS au numéro de portable (tableau ci-dessus) dès 10h30 si possible pour prévenir en cas de retard et/ou confirmer les joueurs présents/absents.**
- Chaque département fournira 2 personnes pour la tenue des tableaux : établissements désignés ci-dessous :
MF : ND Bourgenay LES SABLES D'OLONNE et Richelieu LA ROCHE/YON
MG : St Jean Baptiste de la salle LAVAL et Notre Dame MESLAY DU MAINE
BF : Ste Marie TORFOU et St Joseph CHOLET
BG : St Joseph NOZAY et Ste Anne SABLÉ/SARTHE.

ATTENTION

à retourner pour le 25 février 2019 **dernier délai**

Indiquez seulement les élèves qualifiés ne participant PAS au Tennis de Table PROMOTIONNEL

Etablissement : Département: _____

Catégorie	Place	NOM - Prénom

Courriel : ugselpl@saumur.net

ÉDUCER... TOUT UN SPORT !